



Communiqué de presse

25 juillet 2023

Transition énergétique - Industrie

Transformer le territoire Loire Estuaire en hub énergétique décarboné

Le territoire Loire Estuaire vient d'être désigné lauréat de l'Appel à projet Zone Industrielle Bas Carbone (ZIBaC), porté par l'ADEME dans le cadre du programme "France 2030". Le groupement composé de l'Association des Industriels Loire Estuaire (AILE, regroupant Arcelormittal, Cargill, EDF, Elengy, Engie, Egiom, TotalEnergies et Yara), de Saint-Nazaire Agglomération, de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon et de Nantes Saint-Nazaire Port, ainsi que de la Région des Pays de la Loire, propose une trentaine d'actions concrètes pour accélérer la décarbonation et la transition énergétique de ce territoire industriel. La labellisation ZIBaC permettra d'obtenir des financements pour préparer et accélérer leur déploiement.

Une ambition et une feuille de route communes ont été tracées, dans le triple objectif d'atteindre la neutralité carbone sur la zone portuaire à horizon 2050, de permettre la résilience industrielle face aux conséquences prévisibles du changement climatique et de favoriser l'émergence de nouvelles filières supports de la transition énergétique.

Vers un hub énergétique bas carbone

Le programme d'actions de 8,2 millions d'€ sur 2 ans, soutenu à hauteur de 4,1 millions d'€ par l'ADEME, vise à accélérer la transformation de cet espace industrialoportuaire de 28 500 emplois en un hub d'énergies décarbonées massives grâce au développement d'infrastructures permettant de connecter les producteurs d'énergies

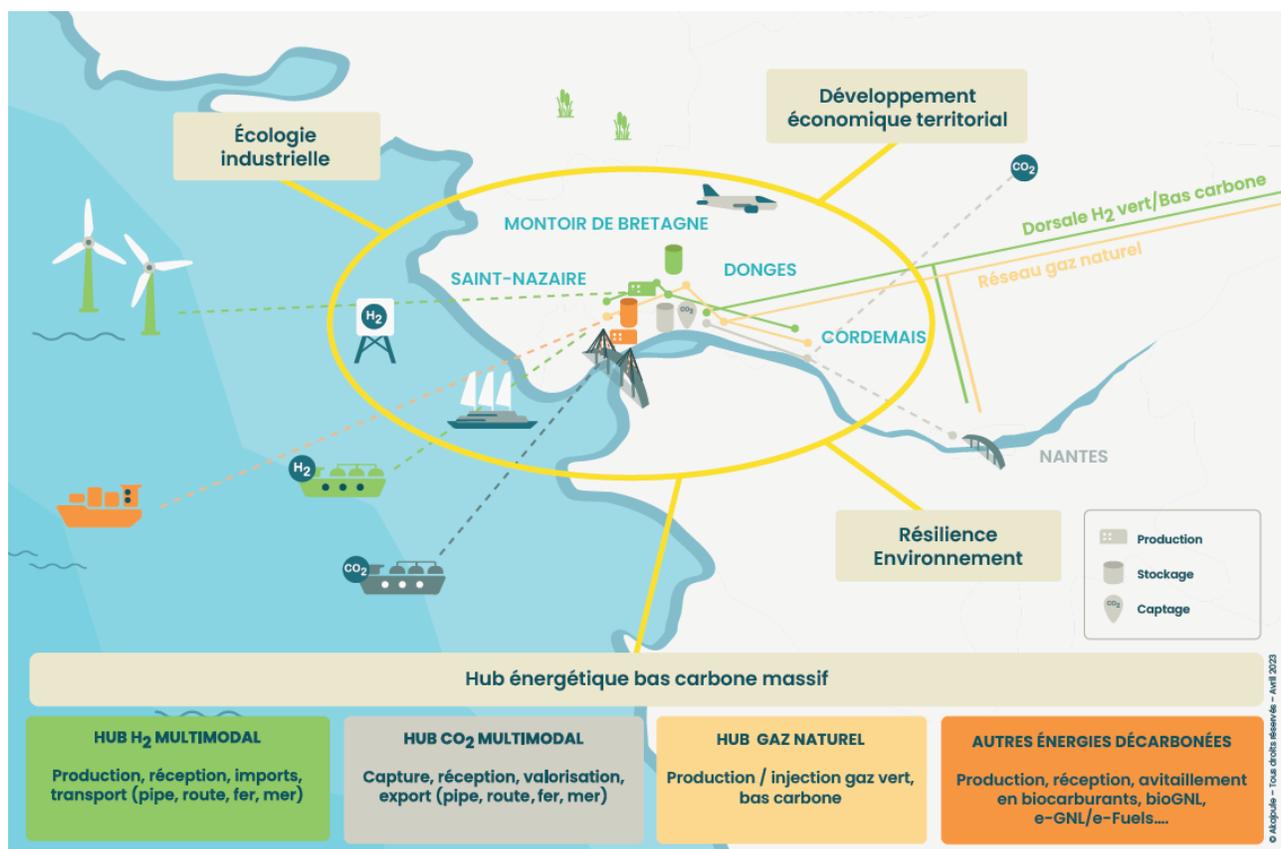
décarbonées aux besoins émergents et futurs du territoire national, notamment :

- Un hub hydrogène multimodal permettant la production, l'import et le transport d'hydrogène bas carbone,
- Un hub CO₂ multimodal, permettant la capture, la réception, la valorisation et l'export de CO₂ industriel,
- Un hub gaz naturel pour la production et la distribution de gaz vert/bas carbone,
- Un pôle dédié aux autres énergies décarbonées permettant la production et l'avitaillement en biocarburants, bioGNL, biofuels...

Les autres axes de travail se concentrent sur les thématiques liées à l'écologie industrielle (mise en place de boucles électriques locales produites à partir d'énergies renouvelables, d'un réseau de chaleur, développement de la biomasse, ou encore décarbonation des procédés industriels et flux portuaires) et sur la résilience environnementale : comment s'adapter au changement climatique, comment améliorer collectivement la gestion de l'eau.

Cette démarche permet d'accompagner les projets de décarbonation des industriels qui se sont engagés sur une trajectoire volontaire pour être « net zéro » à horizon 2050, en s'appuyant sur des synergies entre acteurs du territoire et en renforçant l'attractivité économique de cet espace.

L'Association de Décarbonation Loire Estuaire (ADELE), créée par les cinq partenaires fondateurs, portera cette dynamique collective de décarbonation sur ce territoire, qui a déjà démontré sa capacité à se ré-inventer.



Loire Estuaire, territoire d'industries

Avec le 1er port de la façade atlantique (30 Mt de marchandises annuelles), à proximité des gisements éoliens offshore (1er parc éolien offshore de 480 MW, 1er éolienne flottante, 20 GW de potentiel), et ouvert directement à l'international, le territoire Loire Estuaire se caractérise par une plateforme énergétique majeure assurant 10 % de l'approvisionnement énergétique de la France, par une base industrielle manufacturière et technologique regroupant plusieurs leaders mondiaux (28 500 emplois, 500 entreprises), labélisée « Territoire d'Industries » depuis 2018 et un ADN partenarial public – privé vivant et bien ancré. 5,9 MT de CO2 sont émises annuellement sur le territoire, dont >85% par les acteurs du projet ZIBaC Loire Estuaire.

La Démarche ZIBAC

Au printemps 2022, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) lançait l'appel à projet ZIBaC. Il s'agit pour l'Etat, à travers cette initiative, d'accompagner les territoires industriels dans leur transformation écologique et énergétique, d'accélérer la décarbonation des principaux bassins industriels français afin de gagner en compétitivité et en attractivité pour soutenir la reprise de l'activité économique.

Contacts

Saint-Nazaire Agglo : **Ameline Vivier**, 07 86 39 85 03 / viviera@agglo-carene.fr

Région des Pays de la Loire : **Sophie Ferger**, 07 72 21 16 97 /
sophie.ferger@paysdelaloire.fr

AILE :

Présidence de l'AILE et interlocuteur ELENGY : **Christine Waser**, 06 87 29 90 54
/ christine.waser@elengy.com

Total Energies : **Sophie Louis**, 02 40 90 57 91 / sophie.louis@totalenergies.com

EDF : **Hervé Rivoalen**, 02 40 67 12 11 / herve.rivoalen@edf.fr

Communauté de communes Estuaire et Sillon : **Elodie Rodrigues**, 06 38 57 63
55 / e.rodrigues@estuaire-sillon.fr

Nantes Saint-Nazaire Port : **Karine Le Rendu** : 06 30 03 51 97 /
k.lerendu@nantes.port.fr ou **Béatrice Louerat** : 06 79 22 77 35 /
b.louerat@nantes.port.fr